

	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1
--	---	-------

Conseil Syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	8 651,97
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	187 075,39

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	26 095,72
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	169 418,49

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	348 403,76
En recettes pour un montant de :	9 911,80

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	303 744,27
---	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	303 744,27
--	------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	52 749,61
--	-----------